

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE.

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX.

CANTON

d'André et Aubert

AN 1841.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune d'André

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance
de BORDEAUX.

Registre des Naissances.

Nous Juge, commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *Vingt quatre* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d'*André* pendant l'an 1841.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1840.

L. Juge

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur du Roi. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

N^o = 1 =



Marie Beychoux

De dignes Larrues milhainz Com quarante un à dix

Acte de naissance de Marie Beychoux, née dans le bourg hier à Cing heures du matin, fille de Marie Beychoux, âgée de seize ans, demeurant dans cette Commune, et d'upe Lere inconnue.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bernard Clouzeau propriétaire âgé de soixante deux ans
deuxième témoin Simon Guiteau propriétaire, âgé de trente cinq ans habitant de cette Commune

Sur la déclaration à moi faite par Marie Laxiar, accouchée.

Leurs signatures après lecture excepte si reprochant
Comptable, Suzanne sa sœur, son moi françois Tribat d'origine résidant du maire de St André de Cibrac faisant la fonction d'officier public de l'Etat Civil

Almeuzac
se fait Quiraud

N^o = 2 =

Marie Celina

De dignes Larrues milhainz Com quarante un à dix

Acte de naissance de Marie Celina, née dans le bourg hier à six heures du soir, fille de marquettte Celina, âgée de vingt quatre ans, demeurant dans cette Commune, et d'un Lere inconnu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Leobé Nion tailleur, âgé de cinquante un ans
deuxième témoin Paul Nion sabotier, propriétaire, âgé de soixante quatre ans habitant de cette Commune

Sur la déclaration à moi faite par Leone Lanne, accouchée.

Leurs signatures après lecture excepte le témoin Nion.

Comptable, Suzanne sa sœur, son moi françois Tribat d'origine résidant du maire de St André de Cibrac faisant la fonction d'officier public de l'Etat Civil

se fait Jeanne Lanne

Quiraud

N^o 5

De dix heures mil huit cent quarante six à dix heures
 en matin
 Acte de Mariage de Jean Namari ne dans lebourg
 Marie Namari ne dans lebourg
 fille de Jean Namari ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 et de Jean Namari ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 tous deux habitans de cette Commune
 le Procureur de l'Empire a été reconnu eté par
 premier témoin Jean Namari ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 second témoin Jean Namari ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 habitans de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le Procureur de l'Empire
 Jean Namari ne dans lebourg
 Capitaine de la Garde Nationale de cette Commune
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Namari ne dans lebourg
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Namari ne dans lebourg

J. Namari ne dans lebourg
 J'ai signé

M. Namari ne dans lebourg

N^o 6

Marie Doru

De dix heures mil huit cent quarante six à dix heures
 en matin
 Acte de Mariage de Marie Doru ne à Correfort
 fille de Jean Doru ne à Correfort
 âgée de cinquante six ans
 et de Jean Doru ne à Correfort
 âgé de cinquante six ans
 tous deux habitans de cette Commune
 le Procureur de l'Empire a été reconnu eté par
 premier témoin Jean Doru ne à Correfort
 âgé de cinquante six ans
 second témoin Jean Doru ne à Correfort
 âgé de cinquante six ans
 habitans de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le Procureur de l'Empire
 Jean Doru ne à Correfort
 Capitaine de la Garde Nationale de cette Commune
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Doru ne à Correfort
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Doru ne à Correfort

M. Doru

M. Doru

J. Doru
 J'ai signé

Jean Doru

Jean Doru

N^o 7



Marie Denichand

De dix heures mil huit cent quarante six à dix heures
 en matin
 Acte de Mariage de Marie Denichand ne à Calange
 fille de Jean Denichand ne à Calange
 âgée de cinquante six ans
 et de Jean Denichand ne à Calange
 âgé de cinquante six ans
 tous deux habitans de cette Commune
 le Procureur de l'Empire a été reconnu eté par
 premier témoin Jean Denichand ne à Calange
 âgé de cinquante six ans
 second témoin Jean Denichand ne à Calange
 âgé de cinquante six ans
 habitans de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le Procureur de l'Empire
 Jean Denichand ne à Calange
 Capitaine de la Garde Nationale de cette Commune
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Denichand ne à Calange
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Denichand ne à Calange

J. Denichand
 J'ai signé

N^o 8

Marie Joseph

De dix heures mil huit cent quarante six à dix heures
 en matin
 Acte de Mariage de Marie Joseph ne dans lebourg
 fille de Jean Joseph ne dans lebourg
 âgée de cinquante six ans
 et de Jean Joseph ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 tous deux habitans de cette Commune
 le Procureur de l'Empire a été reconnu eté par
 premier témoin Jean Joseph ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 second témoin Jean Joseph ne dans lebourg
 âgé de cinquante six ans
 habitans de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le Procureur de l'Empire
 Jean Joseph ne dans lebourg
 Capitaine de la Garde Nationale de cette Commune
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Joseph ne dans lebourg
 J'ai signé
 le Procureur de l'Empire
 Jean Joseph ne dans lebourg

J. Joseph
 J'ai signé

Jean Joseph

Jean Joseph

Jean Joseph

N^o 7
Marie Sabourin

Deuxième partie millième Com. quarante six à trois heures
du matin.
Attesté Monsieur de Marie Laboulay né à Bourges hier
à trois heures du matin fils de Marie Laboulay bourgeois âgé de
trente quatre ans en son mariage Communale âgé de vingt cinq
ans marié habitant de cette Commune
le jour de l'Enfance a été reconnu être féminin
le même témoin Marie Laboulay bourgeois âgé de trente quatre
ans second témoin Marie Laboulay âgé de vingt cinq ans
habitants de cette Commune
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'Enfant
Leur signe après lecture
Contaté Surinon la loi par moi pour moi François Lachabre
Dernière adjoint du maire de St André de Colbère faisant la fonction
de procureur d'officier public de l'Etat Civil

Marie Sabourin
Marie Laboulay
Marie Laboulay
Marie Laboulay

N^o 9



Marie Noues

Deuxième partie millième Com. quarante six à trois heures
à quatre heures du soir.
Attesté Monsieur de Marie Noues né à Plaque ce jour
à deux heures du matin, fils de Marie Noues bourgeois
âgé de vingt cinq ans le jour de son mariage avec
le jour de l'Enfance a été reconnu être féminin
le même témoin Marie Noues bourgeois âgé de vingt cinq
ans, second témoin Marie Noues bourgeois, âgé de trente
neuf ans habitants de cette Commune
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'Enfant
Leur signe après lecture
Contaté Surinon la loi par moi pour moi François Lachabre
Dernière adjoint du maire de St André de Colbère faisant la fonction
de procureur public de l'Etat Civil

Marie Noues
Marie Noues
Marie Noues
Marie Noues

N^o 8
Marie Laboulay

Deuxième partie millième Com. quarante six à trois heures
du soir.
Attesté Monsieur de Marie Laboulay né à Colonge hier
à trois heures du matin, fils de Marie Laboulay bourgeois
âgé de trente six ans en son mariage avec le jour de son
mariage habitant de cette Commune
le jour de l'Enfance a été reconnu être féminin
le même témoin Marie Laboulay bourgeois âgé de trente six
ans second témoin Marie Laboulay âgé de
vingt six ans habitants de cette Commune
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'Enfant
Leur signe après lecture
Contaté Surinon la loi par moi pour moi François Lachabre
Dernière adjoint du maire de St André de Colbère faisant la fonction
de procureur d'officier public de l'Etat Civil

Marie Laboulay
Marie Laboulay
Marie Laboulay
Marie Laboulay

N^o 10

Marie Laboulay

Deuxième partie millième Com. quarante six à trois heures
du matin.
Attesté Monsieur de Marie Laboulay né à Colonge hier
à deux heures du matin, fils de Marie Laboulay bourgeois
âgé de trente deux ans en son mariage avec le jour de son
mariage habitant de cette Commune
le jour de l'Enfance a été reconnu être féminin
le même témoin Marie Laboulay bourgeois âgé de trente deux
ans second témoin Marie Laboulay âgé de vingt six ans
habitants de cette Commune
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'Enfant
Leur signe après lecture
Contaté Surinon la loi par moi pour moi François Lachabre
Dernière adjoint du maire de St André de Colbère faisant la fonction
de procureur d'officier public de l'Etat Civil

Marie Laboulay
Marie Laboulay
Marie Laboulay
Marie Laboulay

N^o 11

De dix mille milleins Cens quarante un à sept heures du matin.
Acte de Mariage de Maria Bertau née à la Courbe
le 1^{er} de ce mois de ce mariage fait par Dieu Bertou vigneron
âgé de vingt deux ans et de Genevieve Diver âgée de vingt
sept ans mariés habitans de Cette Commune.
Leurs témoins Jean Gueneau marchand âgé de trente six ans
et second témoin Jean Miché tailleur âgé de vingt
sept ans habitans de Cette Commune.
Sur la déclaration à moi faite par le père de l'Enfant
de son nom Après lecture
Contable, sachant de loi par moi François Vachette
doyen de mairie de et assisté de Cesbray fonctionnaire
de l'office public de l'Etat Civil.

Nicolas Bertrand
Queneau
J. Gueneau
J. Miché

N^o 13



Marguerite Gonthier

De dix mille milleins Cens quarante un à sept heures du matin.
Acte de Mariage de Marguerite Gonthier née à
Paris le 1^{er} de ce mois de ce mariage fait par Dieu Gonthier
vigneron âgé de trente six ans et de Genevieve Gonthier
vingt ans mariés habitans de Cette Commune.
Leurs témoins Jean Gonthier vigneron âgé de vingt sept
ans second témoin Mathurin Gonthier habitant âgé de
vingt quatre ans habitans de Cette Commune.
Sur la déclaration à moi faite par le père de l'Enfant
de son nom Après lecture excepté le témoin Jean Gonthier
Contable, sachant de loi par moi François Vachette
doyen de mairie de et assisté de Cesbray fonctionnaire
de l'office public de l'Etat Civil.

Gonthier Gonthier père
J. Gueneau
J. Miché

N^o 12

Acte de Mariage

De dix mille milleins Cens quarante un à sept heures du matin.
Acte de Mariage de Jean Sineau né dans le Bourg
de son à deux heures du matin, fils de Maria Sineau
âgé de vingt ans et de Genevieve Sineau
de son de l'enfant de ce mariage de M. Sineau.
Leurs témoins Nicolas Sineau marchand âgé de trente cinq
ans second témoin Jean Miché tailleur âgé de vingt sept
ans habitans de Cette Commune.
Sur la déclaration à moi faite par Jean Sineau reconstruit
de son nom Après lecture
Contable, sachant de loi par moi François Vachette
doyen de mairie de et assisté de Cesbray fonctionnaire
de l'office public de l'Etat Civil.

J. Gueneau
Nicolas Sineau
J. Miché

N^o 14

Acte de Mariage

De dix mille milleins Cens quarante un à sept heures du matin.
Acte de Mariage de Jean Fortin né au Bourg le 1^{er} de ce
mois à deux heures du matin, fils de Jean Fortin Cardeur
âgé de trente six ans et de Genevieve Bonchay âgée de vingt deux
ans mariés habitans de Cette Commune.
Leurs témoins Jean Marie Sabotier propriétaire âgé de trente
deux ans second témoin Jean Sineau marchand âgé de
vingt six ans habitans de Cette Commune.
Sur la déclaration à moi faite par le père de l'Enfant
de son nom Après lecture
Contable, sachant de loi par moi François Vachette
doyen de mairie de et assisté de Cesbray fonctionnaire
de l'office public de l'Etat Civil.

J. Gueneau
J. Sineau
J. Miché

N° 11
Pierre Labonté

De quinze max mille six cent quarante un à sept heures de
dix heures du soir. Acte de Naisance de Pierre Labonté, né à la motte
de la Motte, fils de Pierre Labonté vigneron, âgé de
vingt quatre ans et de Marie Bourdon, âgée de trente quatre ans,
habitans de cette Commune.
Le jour de la Naisance a été reconnu être Masculin.
Premier témoin, Pierre Labonté, vigneron, âgé de trente deux ans,
second témoin, Pierre Labonté, vigneron, âgé de trente deux ans,
habitans de cette Commune.
Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant.
Le jour, après lecture d'icelui en l'air, signé
Contable, Lurman de la loi par moi François Luchaire, demeurant
au manoir de St André de Coubert, fonction
naire d'officier public de l'Etat Civil.

Luchaire

N° 17



Pierre Leury

De quinze max mille six cent quarante un à
dix heures du soir. Acte de Naisance de Pierre Leury, né au Bourg hier à cinq
heures du matin, fils de Guillaume Leury, vigneron, âgé de
quarante quatre ans et de Marie Mpelliet, âgée de trente
quatre ans, mariés habitans de cette Commune.
Le jour de la Naisance a été reconnu être Masculin.
Premier témoin, Joseph Lullien, vigneron, âgé de cinquante quatre
ans, second témoin, Pierre Bourdon, vigneron, âgé de quarante
ans, habitans de cette Commune.
Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant.
Le jour, après lecture d'icelui en l'air, signé
Contable, Lurman de la loi par moi François Luchaire, demeurant
au manoir de St André de Coubert, fonction
naire d'officier public de l'Etat Civil.

Luchaire

N° 16

Marguerite Laramar

De quatre max mille six cent quarante un à
dix heures du matin. Acte de Naisance de Marguerite Laramar, née à
Coubert, le jour de la Naisance, fille de Pierre Laramar, vigneron, âgé
de vingt quatre ans et de Marie Bourdon, âgée de vingt six
ans, mariés habitans de cette Commune.
Le jour de la Naisance a été reconnu être Féminin.
Premier témoin, Pierre Laramar, Laboureur, âgé de quarante deux ans,
second témoin, Pierre Bourdon, Laboureur, âgé de cinquante quatre
ans, habitans de cette Commune.
Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant.
Le jour, après lecture d'icelui en l'air, signé
Contable, Lurman de la loi, par moi François Luchaire, demeurant
au manoir de St André de Coubert, fonction
naire d'officier public de l'Etat Civil.

Luchaire

N° 18

Pierre Niant

De seize max mille six cent quarante un à
dix heures du matin. Acte de Naisance de Pierre Niant, né au Bourg hier à
dix heures du matin, fils de Pierre Niant, tailleur, âgé de vingt deux
ans et de Marie Dubois, âgée de vingt deux ans, mariés,
habitans de cette Commune.
Le jour de la Naisance a été reconnu être Masculin.
Premier témoin, Jean Niant, tailleur, âgé de cinquante deux ans, second
témoin, Jacques Dubois, serrurier, âgé de cinquante ans, habitans
de cette Commune.
Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant.
Le jour, après lecture d'icelui en l'air, signé
Contable, Lurman de la loi par moi François Luchaire,
demeurant au manoir de St André de Coubert, fonction
naire d'officier public de l'Etat Civil.

Niant père Luchaire

N° 27

De deux mai mil huit cent quarante six à dix heures du
matin Acte de naissance de Amédée Bella, né à
dix heures du matin, fils de Leon Bella, marié, âgé
de trente ans, et de Marie Honoré, âgée de vingt sept ans,
mariés habitans de cette Commune.
Le père de l'enfant est reconnu être Masculin.
Premier témoin Amédée Bella, marié, âgé de vingt sept ans,
second témoin Leon Honoré Bella, célibataire, âgé de trente
sept ans, habitans de cette Commune.
Sur la légitimité à moi faite par le père de l'enfant
de son sign. approuvée
Commissaire Juré de la loi, par moi Francis Sachate,
Juge au Tribunal de Commerce de l'Isère, faisant
fonction d'officier public de l'Isère, et
d'appointement de moi Jug. Sachate.

Bella Amédée
Francis Sachate

De deux mai mil huit cent quarante six à dix heures du matin
Acte de naissance de Leon Cabriteau, né à la Courbe trois
à dix heures du matin, fils de Francis Cabriteau, marié, âgé
de trente ans, et de Marguerite Duba, âgée de trente
sept ans, mariés habitans de cette Commune.
Le père de l'enfant est reconnu être Masculin.
Premier témoin Leon Francis, marié, âgé de vingt sept ans,
second témoin Leon Francis, marié, âgé de vingt sept ans,
habitans de cette Commune.
Sur la légitimité à moi faite par le père de l'enfant
de son sign. approuvée
Commissaire Juré de la loi, par moi Francis Sachate,
Juge au Tribunal de Commerce de l'Isère, faisant
fonction d'officier public de l'Isère, et
d'appointement de moi Jug. Sachate.

Cabriteau Leon
Francis Sachate

N° 29



Francis Lyraud

De deux mai mil huit cent quarante six à dix heures du matin
Acte de naissance de Francis Lyraud, né dans le
bourg trois à dix heures du soir, fils de Francis Lyraud,
marié, âgé de vingt sept ans, et de Genevieve Dalain,
âgée de vingt cinq ans, mariés habitans de cette
Commune.
Le père de l'enfant est reconnu être Masculin.
Premier témoin Bertrand Dalain, marié, âgé de cinquante
quatre ans, second témoin Leon Lyraud, célibataire, âgé
de vingt trois ans, habitans de cette Commune.
Sur la légitimité à moi faite par le père de l'enfant
de son sign. approuvée
Commissaire Juré de la loi, par moi Francis Sachate,
Juge au Tribunal de Commerce de l'Isère, faisant
fonction d'officier public de l'Isère, et
d'appointement de moi Jug. Sachate.

Francis Lyraud
Francis Sachate

N° 30

Francis Lyraud

De deux mai mil huit cent quarante six à dix heures du matin
Acte de naissance de Genevieve Lyraud, née dans le bourg trois
à dix heures du soir, fille de Francis Lyraud, marié, âgé de
vingt sept ans, et de Genevieve Dalain, âgée de vingt cinq ans,
mariés habitans de cette Commune.
Le père de l'enfant est reconnu être Féminin.
Premier témoin Bertrand Dalain, marié, âgé de cinquante
quatre ans, second témoin Leon Lyraud, célibataire, âgé de
vingt trois ans, habitans de cette Commune.
Sur la légitimité à moi faite par le père de l'enfant
de son sign. approuvée
Commissaire Juré de la loi, par moi Francis Sachate,
Juge au Tribunal de Commerce de l'Isère, faisant
fonction d'officier public de l'Isère, et
d'appointement de moi Jug. Sachate.

Genevieve Lyraud
Francis Sachate

N^o 31

Le vingt un millim Com quarante un à trois heures de
 nuit Acte de Mariage de Jeune Gachate née dans
 le bourg de à trois heures du soir fille de François
 Gachate entrepreneur, âgé de vingt deux ans et de
 Madeleine de Mond, âgée de vingt quatre ans, nées
 habitants de cette Commune.
 Le lieu de l'union a été reconnu être féminin
 Premier témoin, Benoist Chomencaux, propriétaire, âgé de
 cinquante ans, second témoin, Louis Antoine Mithou
 propriétaire, âgé de trente six ans, habitants de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Époux
 Leurs signatures apposées
 Comptable, Surin, de la loi par moi, Pierre François
 Comptable, surin, de la loi de l'Époux, François de
 fonctions d'officier public de l'Etat Civil

(Signature)
(Signature)
 Gachate père

N^o 33



Jeune Baillon

Le quatrevingt millim Com quarante un à
 à midi.
 Acte de Mariage de Jeune Baillon née dans le bourg de
 le lieu de l'union a été reconnu être féminin
 Premier témoin, Nicolas Evre, négociant, âgé de cinquante
 quatre ans, second témoin, Charles Camus, âgé de
 quarante ans, habitants de cette Commune.
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Époux
 Leurs signatures apposées
 Comptable, Surin, de la loi par moi, Pierre François
 Comptable, surin, de la loi de l'Époux, François de
 fonctions d'officier public de l'Etat Civil

(Signature)
 Baillon père
 Charles Evre
 Camus

N^o 32

Le trois millim Com quarante un à trois heures
 du matin.
 Acte de Mariage de Jeune Bodine née à la bougade
 sur à cinq heures du matin fille de germain Pede Giffard,
 âgé de trente six ans et de Marie Piller, âgée de vingt ans,
 nées habitants de cette Commune.
 Le lieu de l'union a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Guillaume Gignard, négociant, âgé de vingt
 deux ans, second témoin, Pierre Pippin, marchand, âgé de
 cinquante deux ans, habitants de cette Commune.
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Époux
 Leurs signatures apposées
 Comptable, Surin, de la loi par moi, Pierre François
 Comptable, surin, de la loi de l'Époux, François de
 fonctions d'officier public de l'Etat Civil

(Signature)
 Giffard

N^o 34

Jeune Bichard

Le vingt trois millim Com quarante un à
 dix heures du matin.
 Acte de Mariage de Jeune Bichard née
 Bichard, née dans le bourg de à quatre heures et
 demie du matin fille de Jean Adolphe Bichard négociant
 âgé de trente six ans domicilié à Paris et de Marie
 Françoise Ermonne Mette, âgée de vingt ans mariée
 résidant actuellement à Paris la Requisition de cette
 Commune chez le père de cette dernière.
 Le lieu de l'union a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Étienne Mouté, âgé de vingt quatre ans
 de Neuville, âgé de cinquante deux ans, second témoin,
 Pierre Gustave Mithou, propriétaire, âgé de trente six ans,
 habitants de cette Commune.
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Époux.
 Leurs signatures apposées
 Comptable, Surin, de la loi par moi, Pierre François
 Comptable, surin, de la loi de l'Époux, François de
 fonctions d'officier public de l'Etat Civil

(Signature)
 Mouté
 Mithou
 Gachate

N^o 31
 Du vingt sixing mil huit cent quarante un à dix heures
 de nuit
 Acte de naissance de Jean Ferrant né dans le bourg hier
 à dix heures du soir, de Cyprien Ferrant, marié à Marguerite Ferrant,
 âgée de trente deux ans, épouse de Thomas Ferrant, âgé de vingt cinq
 ans, mariés habitans de cette Commune.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Leclercq, vigneron, âgé de vingt deux ans, second
 témoin Jean Morel, vigneron, âgé de vingt trois ans, habitans de cette Commune.
 Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
 de son épouse, Marguerite Ferrant,
 Constable, Surmon la loi, par moi François Lachatre,
 depuis lors adjoint du maire de la commune de Coubert, fonction
 de fonction d'officier public de l'état civil.

F. Lachatre
Marionnaud
Jouley

N^o 36
 Du vingt sixing mil huit cent quarante un à dix heures
 de nuit
 Acte de naissance de Jean Dubourg, né à dix heures
 à dix heures du soir, de Jean Dubourg, cultivateur
 âgé de trente cinq ans, et de Marguerite Ferrant, âgée de trente
 ans, mariés habitans de cette Commune.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Leclercq, vigneron, âgé de
 vingt deux ans, second témoin Jean Morel, vigneron, âgé de
 vingt trois ans, habitans de cette Commune.
 Sur la réquisition à moi faite par Jean Leclercq
 arroucheur hier.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.

Constable, Surmon la loi, par moi François Lachatre,
 depuis lors adjoint du maire de la commune de Coubert,
 fonction de fonction d'officier public de l'état civil.
Jeanne Saucy
F. Lachatre

Du onze juillet mil huit cent quarante un, à huit
 heures du matin.



Jean
 Ferrant

acte de naissance de Jean Ferrant, né le huit de ce
 à dix heures du soir, de Jean Ferrant,
 vigneron âgé de vingt cinq ans, et de Marguerite Ferrant,
 âgée de vingt
 ans, mariés et habitans de cette Commune.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Guimardie, vigneron, âgé de
 vingt deux ans, second témoin François Ferrant,
 vigneron, âgé de vingt deux ans, habitans de cette Commune.
 Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Constable, Surmon la loi, par moi François Lachatre,
 depuis lors adjoint du maire de la commune de Coubert, fonction
 de fonction d'officier public de l'état civil.

approuvé le huit soir sur charge
J. Ferrant
F. Lachatre

N^o 38

Du dix sept juillet mil huit cent quarante un, à quatre
 heures du soir.

Jean
 Rodier

Acte de naissance de Jean Rodier, né à dix heures
 à dix heures du soir, de Jean Rodier, cultivateur
 âgé de vingt six ans, et de Catherine Lachatre, âgée de
 vingt six ans, mariés, habitans de cette Commune.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Rodier, vigneron, âgé de
 vingt deux ans, second témoin Jean Morel, vigneron, âgé de
 vingt trois ans, habitans de cette Commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Constable, Surmon la loi, par moi François Lachatre,
 depuis lors adjoint du maire de la commune de Coubert, fonction
 de fonction d'officier public de l'état civil.

J. Rodier
F. Lachatre

N^o 39

De vingt quatre heures mil huit cent quarante un à quatre heures
 du soir
 Acte de Mariage de Anna Bovier, née à la Courbe, fille
 de son père de son père de son père Cultivateur, âgé
 de vingt deux ans, marié habitant de cette Commune
 avec Marie habitante de cette Commune
 Le fiancé d'aujourd'hui a été reconnu être féminin
 Premier témoin Jean Louis vigneron, âgé de trente deux
 ans, second témoin Jean Marie Coullon, âgé de cinquante
 quatre ans, habitant de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant
 et ont après lecture, lue et lue au soir signé, excepté le père
 Carole Simon, de moi par moi par moi par moi par moi par moi
 imprimé au mois de Mars de l'année de Cinq cent quarante
 un fonction d'officier public de l'Etat Civil

Carole Simon
Je Sachate

N^o 41



Anna Bovier

De vingt quatre heures mil huit cent quarante un à quatre heures
 à trois heures du matin
 Acte de Mariage de Anna Bovier, née à la Courbe
 fille de son père de son père de son père Cultivateur, âgé de
 vingt deux ans, marié habitant de cette Commune
 avec Marie habitante de cette Commune
 Le fiancé d'aujourd'hui a été reconnu être féminin
 Premier témoin Jean Louis vigneron, âgé de trente deux ans,
 second témoin Jean Marie Coullon, âgé de cinquante quatre
 ans, habitant de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant
 et ont après lecture, lue et lue au soir signé, excepté le père
 Carole Simon, de moi par moi par moi par moi par moi par moi
 imprimé au mois de Mars de l'année de Cinq cent quarante
 un fonction d'officier public de l'Etat Civil

Bovier
Je Sachate

N^o 40

Marguerite Frémont

De vingt quatre heures mil huit cent quarante un à deux heures
 du soir
 Acte de Mariage de Marguerite Frémont, née dans le
 département de Cinq heures du soir, fille de son père
 de son père de son père de son père Cultivateur, âgé de
 vingt deux ans, marié habitant de cette Commune
 avec Marie habitante de cette Commune
 Le fiancé d'aujourd'hui a été reconnu être féminin
 Premier témoin Jean Marie Coullon, âgé de cinquante quatre ans,
 second témoin Jean Marie Coullon, âgé de cinquante quatre
 ans, habitant de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant
 et ont après lecture, lue et lue au soir signé, excepté le père
 Carole Simon, de moi par moi par moi par moi par moi par moi
 imprimé au mois de Mars de l'année de Cinq cent quarante
 un fonction d'officier public de l'Etat Civil

Je Sachate
Je Sachate
Je Sachate

N^o 42

Catherine Berrouau

De vingt quatre heures mil huit cent quarante un à deux heures
 heures du soir
 Acte de Mariage de Catherine Berrouau, née à
 Cadebonne le vingt deux du Courant à deux heures du
 matin, fille de son père de son père de son père Cultivateur, âgé de
 vingt deux ans, marié habitant de cette Commune
 avec Marie habitante de cette Commune
 Le fiancé d'aujourd'hui a été reconnu être féminin
 Premier témoin Jean Marie Coullon, âgé de cinquante quatre
 ans, second témoin Jean Marie Coullon, âgé de cinquante quatre
 ans, habitant de cette Commune
 Sur la Requisition à moi faite par le père de l'Enfant
 et ont après lecture, lue et lue au soir signé, excepté le père
 Carole Simon, de moi par moi par moi par moi par moi par moi
 imprimé au mois de Mars de l'année de Cinq cent quarante
 un fonction d'officier public de l'Etat Civil

Je Sachate

N^o 43

Jean Bartharies

On premier Avout mil huit cent quarante un
à midi
Acte de naissance de Jean Bartharies, né
dans le brouy, le vingt neuf Juillet dernier
à deux heures du matin, fils de Louis Bartharies
âgé de vingt sept ans, et de Marcie Eyraud
mariés habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Eyraud, boudanger âgé
de vingt neuf ans, Second témoin François Eyraud
Marchand de vin, âgé de vingt sept ans, habitans
de cette commune, sur la requisiion à moi faite
par le père de l'enfant et moi après lecture faite

Signé
Constaté suivant la loi, par moi François Sachate
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Lubzac
faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil - approuvé de moi signés
Vardourge

Bartharies
Eyraud
Sachate

N^o 44

François Fournier

On quatorze Avout mil huit cent quarante un
à deux heures du soir

Acte de naissance de François Fournier
né ce jour à trois heures du matin, fils de François
Fournier Cultivateur, âgé de vingt quatre ans et de Marie
Billille, mariés habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Nicaut Tailleur, Second témoin
Nerac Saboulin, le premier âgé de cinquante quatre
ans et le second de dix huit ans habitans de cette
commune - sur la requisiion à moi faite par le père de
l'enfant et moi après lecture faite déclaré ne savoir
signer à l'exception du second témoin

Constaté suivant la loi par moi François Sachate
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Lubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Fournier
Sachate
Nerac Saboulin

N^o 45

Mathurin Guibertau

On quinze Avout mil huit cent quarante un
à onze heures du matin

Acte de naissance de Mathurin Guibertau, né
dans le brouy, le onze Avout courant, à deux heures
du matin, fils de François Guibertau, âgé de vingt neuf
ans, et de Mathilde Augereau, âgée de deux neuf ans
mariés habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Augereau fils, âgé de trente un an
Second témoin Nerac Saboulin propriétaire âgé de
dix huit ans, habitans de cette commune, sur la
requisiion à moi faite par le père de l'enfant, et moi
signés après lecture

Constaté suivant la loi, par moi François Sachate
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Lubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
approuvé de moi signés

Guibertau
Sachate
Nerac Saboulin
Augereau fils

N^o 46

Marie hore

On quinze Avout mil huit cent quarante un
à trois heures du soir

Acte de naissance de Marie hore, née le onze
Avout courant à une heure du matin, fille de Jean
hore, âgé de trente neuf ans et de Marie Janyot, âgée
de vingt quatre ans, mariés habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Nicaut Tailleur, âgé de cinquante
quatre ans, le second témoin Arnaud Guindre
âgé de cinquante cinq ans habitans de cette commune, sur la
requisiion à moi faite par le père de l'enfant et
moi après lecture déclaré ne savoir signer

Constaté suivant la loi par moi François Sachate
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Lubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Sachate

N^o 47
Anne Briat

Du sept août mil huit cent quarante sept
à trois heures de l'après midi
acte de naissance de Anne Briat, née le
quatorze Du Courant, à six heures du soir, fille de
Jean Briat âgé de trente trois ans, et de Jeanne Leguin
âgée de vingt cinq ans, mariés et habitans de cette commune,
le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin, premier
témoin François Boignot âgé de trente trois ans, deuxième
témoin Arneaud Briat, âgé de vingt cinq ans, habitans
de cette commune, sur la réquisition à moi faite par
Jeanne Launey, accoucheuse, et ont signé après lecture, a
exception du second témoin qui a déclaré ne savoir.

Constaté suivant l'avis par moi François Sachatre
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil,
apparaissant le mot seize sur charge

François Boignot
Jeanne Launey
Sachatre

N^o 48
Chaprin Gauderie

Du vingt un août mil huit cent quarante un
à huit heures du matin
acte de naissance de Catherine Gauderie née
le vingt du Courant à six heures du matin, fille de
Bernard Gauderie tonnelier, âgé de vingt sept ans et
de Jeanne Bardou âgée de vingt deux ans mariés
et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
premier témoin Pierre Micaud fils tailleur âgé de
vingt sept ans, habitans de cette commune, sur la
réquisition à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi François Sachatre
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil,
apparaissant le mot sept sur charge

Gauderie pere
Bardou aîné
Sachatre

N^o 49
Jean Argouet

Du deux septembre mil huit cent quarante
et un à cinq heures du soir

acte de naissance de Jean Argouet, né ce jour
à quatre heures du matin, fils de Etienne Argouet
âgé de vingt trois ans, et de Catherine Mellu
âgée de vingt et un ans, mariés et habitans de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin,
premier témoin Jean Micaud tailleur âgé cinquante
quatre ans, second témoin Arneaud Gauderie âgé de
quarante cinq ans habitans de cette commune, sur la réquisition
à moi faite par le père de l'enfant, et ont après
lecture déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi François
Sachatre Deuxième adjoint du maire de Saint André
de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Sachatre

N^o 50
Jeanne Charol

Du sept septembre mil huit cent quarante et un à trois heures

acte de naissance de Jeanne Charol née ce matin à six
heures, fille de Etienne Charol, âgé de trente cinq ans, et de
Madeleine Ardouneau, âgée de vingt cinq ans, mariés et
habitans de la commune de Saint André de Cubzac.

L'enfant a été reconnu être du sexe féminin, premier
témoin est Pierre Daromat, laboureur âgé de quarante cinq
ans, le second témoin est Raymond Fontenay âgé de cinquante
ans habitans l'un et l'autre de cette commune, de père
seul a signé après lecture faite.

Constaté suivant la loi par moi François
Sachatre Deuxième adjoint du maire de Saint André de
Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil. Etienne Charol

Sachatre

N^o 11

Jean Renaud

Le huit Septembre mil huit cent quarante un
 à huit heures du matin
 Acte de naissance de Jean Renaud, né hier
 à cinq heures du soir, fils légitime de François
 Renaud, forgeron âgé de dix huit ans, et de Marguerite
 Bellin, âgée de dix huit ans, mariés et habitans de
 cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être
 masculin, Déclaration faite par le père de l'enfant
 en présence de Jean Renaud tailleur âgé de quinze
 quatre ans, et de Jean Desjean charbonnier âgé de
 quarante huit ans, et ont après lecture signé à l'exception
 de Jean Renaud, qui a déclaré ne savoir signer
 Constaté suivant la loi par moi, François
 Sachatre, Deuxième adjoint du Maire de Saint André
 de Lubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état
 civil de Saint André de Lubzac

[Signature]
 Sachatre

N^o 12

Marie Guibert

Le huit Septembre mil huit cent quarante un
 à dix heures du matin
 Acte de naissance de Marie Guibert, née le
 quatre du courant, à dix heures du soir, à Labarrie,
 fille légitime de François Guibert, âgé de vingt six
 ans, et de Marie Sacristan âgée de vingt quatre
 ans, Déclaration faite par le père de l'enfant
 en présence des sieurs Mercier Sabotier propriétaire
 âgé de soixante quatre ans, et de Jean Renaud tailleur
 âgé de quinze quatre ans, le premier témoin n'a signé
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être
 féminin Constaté suivant la loi par moi
 François Sachatre, Deuxième adjoint du Maire
 de Saint André de Lubzac, faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil

[Signature]
 Sachatre

N^o 13

Jean Frédéric Croquet

Le huit Septembre mil huit cent quarante un
 à midi
 Acte de naissance de Jean Frédéric Croquet
 né le trois du courant, aux Fayannes, fils légitime
 de Pierre Croquet, âgé de quarante quatre ans
 et de Jeanne Moreau âgée de trente ans, mariés
 et habitans de cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être
 masculin, Déclaration faite par Marie Moreau
 Marchande, en présence de Jean Martial Bellin
 propriétaire âgé de trente sept ans, et de Pierre Sabotier
 propriétaire âgé de soixante quatre ans, habitans
 de cette commune, et ont signé après lecture à
 l'exception de l'accouchée
 Constaté suivant la loi par moi, François
 Sachatre, Deuxième adjoint du Maire faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil, de Saint
 André de Lubzac

[Signature]
 Sachatre

N^o 14

Pierre Dujean

Le vingt huit Septembre mil huit cent quarante un
 à cinq heures du soir
 Acte de naissance de Pierre Dujean né ce jour
 à neuf heures du matin, à Bonneton, fils légitime
 de Jean Thomas Dujean cultivateur âgé de trente et
 un ans, et de Catherine Mullier, âgée de vingt cinq ans
 mariés et habitans de cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être
 masculin sur la Déclaration à nous faite par
 le père de l'enfant, en présence de Jean Moreau
 âgé de quinze quatre ans, et de Jean Renaud tailleur
 âgé de quinze quatre ans, habitans de cette commune, qui
 ont après lecture déclaré ne savoir signer
 Constaté suivant la loi par moi, François Sachatre
 Deuxième adjoint du Maire de Saint André de Lubzac,
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

[Signature]
 Sachatre

N^o 11

Nicolas Francois
Hubert Delisle

Le Clerge Octobre mil huit cent quarante
un à huit heures du matin

Acte de naissance de Nicolas Francois
Hubert Delisle, né le quatorze du courant à
trois heures de l'après midi, au château du Douilh
dépendant de cette commune, fils légitime de Monsieur
Louis Henry Hubert Delisle, Avocat, âgé de trente un
ans, et de Demoiselle Marie Lucile Améline
Rignolet, âgée de vingt trois ans, habitans de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du
sexe masculin sur la déclaration à nous faite
par le père de l'enfant, en présence de Messieurs
Bernard Almenecier, âgé de soixante huit ans,
et Jean Baptiste Martial Deluze, âgé de trente
huit ans, habitans de cette commune qui ont
signé après lecture

Constaté suivant la loi par nous Francois
Lachatre Deuxieme adjoint du maire, de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

M. Deluze
F. Lachatre
H. Delisle

N^o 16

Jouis Lander

Le vingt et un Octobre mil huit cent
quarante un, à sept heures du matin

Acte de naissance de Jouis Lander,
né le dix sept du courant à sept heures du
soir, à Fontboudeau, fils légitime de Jean Lander
maçon âgé de trente huit ans, et d'Isabelle
Corzias, âgée de vingt neuf ans, mariés et
habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
du sexe masculin. Sur la Déclaration

B 16

à nous faite par le père de l'enfant en présence
de Jean Meunier tailleur, âgé de cinquante quatre
ans, et de Raymond Gerber maçon, âgé de trente
deux ans, après lecture le témoin Meunier a voulu
ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Francois
Lachatre Deuxieme adjoint du maire, de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

R. Gerber

F. Lachatre

Gerber

N^o 17

Jeanne
Bourricaud

Le premier Novembre mil huit cent quarante
un, à dix heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Bourricaud,
née hier soir à dix heures, au lieu du Douilh,
fille légitime de Jean Bourricaud cultivateur
âgé de trente ans, et de Jeanne Argout cultivateuse
âgée de vingt six ans, mariés et habitans de cette
commune.

Sur la déclaration à nous faite par le père
de l'enfant, en présence de Bernard Gastuel cultivateur
âgé de cinquante ans et de Pierre Sabatut âgé de
quarante huit ans, habitans de cette commune qui
ont après lecture déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Francois
Lachatre Deuxieme adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

F. Lachatre

N^o 59

Le quinze novembre mil huit cent quarante un à une heure de l'après midi.
Acte de naissance de Francois Steurin, né hier à quatre heures du soir, dans la Doune, fils légitime de Raymond Steurin, âgé de vingt cinq ans, et de Thérèse Chaudet, âgée de dix neuf ans, mariés et habitans de la commune d'Aubie.

Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant, en présence de Jean Pleumeau, Chevalier de la Légion d'honneur, âgé de cinquante cinq ans, et de Francois Steurin, aïeul de l'enfant, habitant de la commune d'Aubie, et âgé de cinquante sept ans, lequel a déclaré après lecture ne savoir signer.

Constataé suivant la loi par nous Francois Sachatre, Deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
M. Pleumeau
F. Sachatre

N^o 60

Le treize novembre mil huit cent quarante un à trois heures du soir.

Acte de naissance de Jean Soubert, né hier à quatre heures du soir, à playne, fils légitime de Jean Soubert, marin, âgé de trente cinq ans, et de Marie Duillat, âgée de trente et un ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant en présence de Monsieur Jean Baptiste Martial Deluz, âgé de trente sept ans, et de Jean Nicaud, tailleur, âgé de cinquante quatre ans, habitans de cette commune qui ont signé, à l'exception du Monsieur Nicaud, et du père de l'enfant.

Constataé suivant la loi par nous Francois Sachatre, Deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Deluz
F. Sachatre

N^o 60

M. Fyot.

Le quinze novembre mil huit cent quarante un à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Marie Fyot, née hier à quatre heures du soir, à claret, fille légitime de Louis Fyot, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Steurin, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitans de cette commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant en présence de Jean Nicaud, tailleur, âgé de cinquante quatre ans, et de Jean Steuve, vigneron, âgé de cinquante ans, habitans de cette commune, qui ont après lecture déclaré ne savoir signer.

Constataé suivant la loi par nous Francois Sachatre, Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

F. Sachatre

N^o 61

Le seize novembre mil huit cent quarante un à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Gillet, née ce jour à dix heures du matin, à Torret, fille naturelle de Jeanne Gillet et de père inconnu.

Sur la déclaration à nous faite par Jeanne Cunoy, accoucheuse, en présence de Monsieur Jean Baptiste Martial Deluz, âgé de trente sept ans, et Francois Dardg, âgé de dix huit ans, habitans de cette commune qui ont signé après lecture.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Constataé suivant la loi par nous Francois Sachatre, Deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Deluz
F. Sachatre

Jean Soubert

N^o 62

Madeleine Botale
Dabzac

De dix novembre mil huit cent quarante
un à deux heures de l'après midi.
Acte de naissance de Madeleine Botale Gabrielle
Dabzac, née ce jour dans le Bourg à deux heures du
matin, fille légitime de Monsieur Antoine Dabzac
notaire âgé de vingt neuf ans, et de Dame Catherine
Amille vachon, âgée de vingt et un ans, mariés et
habitans de cette commune.

Sur la Déclaration à nous faite par le père de
l'enfant, en présence de Messieurs Jean Baptiste
Martial Deluz propriétaire âgé de trente huit ans,
et Guillaume Henry Deluz aussi propriétaire âgé
de trente quatre ans, et ont signé après lecture.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Constata suivant la loi par nous François Sachat
Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint
André de Lubzac faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil, approuvant le mot féminin parchange.

M^e Deluz
G. H. Deluz
Sachat
Dabzac

N^o 64
M^e More

De vingt huit novembre mil huit cent quarante
un à dix heures du matin
Acte de naissance de Elie More, né hier à
deux heures du soir au lieu de Lagrave, fils légitime
de Pierre More cultivateur âgé de trente sept ans et
de Marguerite Lagrave âgée de trente cinq ans, mariés
et habitans de cette commune.

Sur la Déclaration à nous faite par le père de
l'enfant, en présence de Jean Meaud Tailleur, âgé de
cinquante quatre ans, et de Donald Genoué cultivateur
âgé de quarante cinq ans, habitans de cette commune
qui ont après lecture déclaré ne savoir signer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Constata suivant la loi par nous François Sachat
Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint
André de Lubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Sachat

N^o 63

Loul Bacqua

Par acte en date du
dix sept avril mil neuf
cent neuf inscrit à la
Mairie de Bordeaux,
Loul Bacqua dont la
naissance est constatée par
un acte de mariage
contraint avec Marie
Eberhart.

Dont mention faite par
nous officier de l'état civil
le vingt un avril mil neuf
cent neuf.

J. A. Moreau

De dix huit novembre mil huit cent quarante
un à l'heure de midi

Acte de naissance de Monsieur Louis Bacqua
né hier dans le Bourg à sept heures du soir, fils
légitime de Monsieur Jean Baptiste Bacqua, receveur
des contributions indirectes, âgé de trente sept ans, et de
Dame Jeanne Anglade, âgée de vingt sept ans, mariés
et habitans de cette commune.

Sur la Déclaration à nous faite par le père de
l'enfant, en présence de Messieurs Jean Baptiste
Martial Deluz et Guillaume Henry Deluz proprié-
taires et habitans de cette commune qui ont signé après lecture.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Constata suivant la loi par nous François Sachat
Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint
André de Lubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

M^e Deluz
G. H. Deluz
Sachat

N^o 65

M^e Moreau

De vingt neuf novembre mil huit cent quarante
un à huit heures du matin

Acte de naissance de Marie Moreau
née le vingt huit à une heure du matin dans le
Bourg, fille légitime de M^e Michel Moreau, marchand
âgé de trente six ans, et de Dame Elisabeth Passard, âgée
de vingt six ans, mariés et habitans de cette commune.

Sur la Déclaration à nous faite en présence de
Messieurs Jean Baptiste Martial Deluz, âgé de trente
huit ans, et Pierre Labouret âgé de trente quatre
ans, habitans de cette commune, qui ont signé après
lecture.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Constata suivant la loi par nous François Sachat
Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint
André de Lubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

M^e Moreau
M^e Moreau
Sachat

N° 66
Pierre Lafaye

Le vingt neuf novembre mil huit cent
quarante un à neuf heures du matin
Acte de naissance de Pierre Lafaye, né le vingt
cinq de novembre à neuf heures du soir, au lieu de
la source, fils légitime de Claude Lafaye âgé de vingt
cinq ans, et de Jeanne Ozambaut âgée de vingt sept ans
mariés et habitans de cette commune

Sur la déclaration à nous faite par le père
de l'enfant en présence de François Mallard maieur
âgé de soixante ans, et de Jean Penneau cultivateur
âgé de cinquante six ans, habitans de cette commune
qui ont après lecture déclaré ne savoir signer
le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Constataé suivant la loi par nous François Sachata
Deuxième adjoint du maieur de la commune de Saint
André de Lubac faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil approuvé au mot raje qui

F. Sachata

N° 67
Bernard Dufour

Le sept Decembre mil huit cent quarante
un, à dix heures du matin
Acte de naissance de Bernard Dufour, né hier
à cinq heures du matin dans le Bourg fils légitime
de Raymond Dufour tonnelier âgé de trente neuf
ans, et de Jeanne Françoise Brougemalle âgée de vingt
sept ans, mariés et habitans de cette commune

Sur la Déclaration à nous faite par le père
de l'enfant en présence de Messieurs Jean Traffite
Marzial Delure propriétaire âgé de trente huit ans
et de Mera Saboulin âgé de soixante quatre ans,
habitans de cette commune qui ont signé après
lecture

le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Constataé suivant la loi par nous François Sachata
Deuxième adjoint du maieur de la commune de Saint
André de Lubac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

M. Delure

M. Delure

Dufour

perne

F. Sachata

N° 68

Barneau
marie

Le onze Decembre mil huit cent quarante un
à dix heures du matin

Acte de naissance de Marie Barneau, née ce
jour dans le Bourg à cinq heures du matin, fille
légitime de Pierre Barneau, âgé de vingt six ans et
de Marie Lyrand, âgée de dix neuf ans, mariés et
habitans de cette commune

Sur la déclaration à nous faite par le père
de l'enfant, en présence de Raymond Alvin Bourlange
habitant de la commune d'Aubie âgé de vingt cinq ans
et de Jean Girard menuisier âgé de trente trois
ans, habitant de cette commune, temons qui ont
signé après lecture

le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Constataé suivant la loi par nous François Sachata
Deuxième adjoint du maieur de la commune de Saint
André de Lubac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

R. Alvin
J. Girard

F. Sachata

N° 69
Allant
Guillaume

Le quatorze Decembre mil huit cent quarante un
à deux heures de l'après midi

Acte de naissance de Guillaume Allant, né le quatorze
à sept heures du matin dans le Bourg, fils légitime
de Jean Jacques Xavier Allant ferblantier âgé de vingt ans
et de Jeanne Elisabeth Guerin, âgée de vingt quatre ans
mariés et habitans de cette commune

Sur la Déclaration à nous faite par le père de l'enfant
en présence de Messieurs Jean Pitt, âgé de soixante deux ans
et Pierre Millaud, âgé de soixante ans, habitans de cette
communes qui ont signé après lecture

le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Constataé suivant la loi par nous François Sachata
Deuxième adjoint du maieur de la commune de Saint
André de Lubac faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

J. Pitt

P. Millaud

P. Millaud

F. Sachata

N° 70

Le vingt quatre Decembre, mil huit cent quarante un, à onze heures du matin
 Acte de naissance de Dutil Jeanne, née le jour, au lieu de Saugeau dépendant de cette commune son âge de quarante six ans, et de sa femme mariée âgée de quarante six ans, mariés et habitans de cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Sur la Déclaration à nous faite par le père de l'enfant, en présence de Jean Micaud tailleur âgé de cinquante quatre ans, et de Bernard Gaudreau cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitans de cette commune, qui après lecture ont déclaré ne savoir signer

Constaté suivant la loi, par nous François Sachatre Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

F. Sachatre

N° 71

Bellouard

Jeanne

Le vingt cinq Decembre mil huit cent quarante un, à huit heures du matin
 Acte de naissance de Bellouard Jeanne née le jour à six heures du soir dans le bourg, fille légitime de Monsieur Bellouard Jean Léopold, négociant et de Dame Perrier Marguerite Janny, mariés et habitans de cette commune
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Sur la Déclaration, à nous faite par le père de l'enfant en présence de Messieurs Bernard Clemenceau âgé de cinquante huit ans, et Jean Bellouard, aïeul de l'enfant, âgé de soixante huit ans, habitans de cette commune qui ont signé après lecture

Constaté suivant la loi, par nous François Sachatre Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

*Bellouard J. Perrier
 Bellouard J. Perrier*

F. Sachatre

Clor et Arrêté le présent S 20 2
 Maire et officier de l'état civil de la commune de Saint André de Cubzac

Le trente et un Decembre au soir mil huit cent quarante un

Coulaud

Departement de la Gironde	Moms et Surnoms des Nouveaux Nés	Dates des Actes
Arrondissement de Bordeaux	A	Allant Guillaume 14 - Decembre
		Argouet Jean 2 - Septembre
Commune de Saint André de Cubzac	B	Bacqua Paul 18 - Novembre
		Baillon Jean 4 Juin
		Bartharis Jean 27 Juillet
		Bellouard Jeanne 24 Decembre
		Bellue Arnaud 4 Mai
		Ar 1841 Bertau Marie 21 Fevrier
		Biorard Louis, Pauline, Laure 23 Juin
		Boudin Anne 23 Juillet
		Bourricaud Jeanne 31 Octobre

C

Celina Marie 18 Janvier
 Charol Jeanne 7 Septembre
 Croizat Jean Frederic 8 Septembre

D

Dalyac madeline rosale 16 Novembre
 Datmari Jean 18 Janvier
 Darumat Marguerite 14 Mars
 Dehille Hubert Raoul Jean 14 Octobre
 Demichaud Marie 8 Février
 Desige Bernard Anatole 1^{er} Avril
 Doris Marie 21 Janvier
 Dubourg Jean 24 Juin
 Dusfour Bernard 7 Decembre
 Dutil Jeanne 24 id

E

Eyraud Françoise 18 Mars
 Eyraud Jeanne 14 id

F

Ferrant Jean 8 Juillet
 Fortin Louis 7 Mars
 Fournier Francois 14 Aout
 Frouin madeline 18 Juillet

G

Galloys Marie 19 Mars
 Gastuill Pierre 14 Janvier

Gandou catharine 20 Aout
 Gebouien Marie 8 Février
 Gillet Jeanne 16 Novembre
 Girault Francois 29 Mars
 Gontier Marguerite 9 Mars
 Guibert Marie 4 Septembre
 Guiberteau Mathurin 11 Aout

H

Hore Marie 11 Aout

J

Joseph Jeanne 1^{er} Janvier
 Jugeau Pierre 28 Septembre
 Joubert Jean 12 Novembre

L

Lachatre Jeanne 19 Mai
 Lafaye Pierre 29 Novembre
 Labaure Anne 19 Janvier
 Landès Louis 17 Octobre
 Langesteau Marie 19 Mars
 Leconte Pierre 22 Juin

M

Marceau Marie Louis 28 Novembre
 Moine Ili 28 id

N

Mieaud Pierre 11 Mars

x nouet Pierre 17 Jevriid

P

x Pasquier Jeanne 22 Mars

x Perronnan Catherine 22 Juillet

x Perret Jean 6 Avril

x Peychers Marie 9 Janvier

x Pinau Jean 1^{er} Mars

x Pleneau Jean 6 Septembre

R

x Raboutet Pierre 11 Mars

x Rode Raymond 30 - Mai

x Rodier Jeanne 16 Juillet

x Rodier Jacques 16 id

SA

x Sainsous Andre 23 Mars

x Saurin Pierre 14 Mars

x Saurin Francois 10 Novembre

x Savineau Marie 11 - Decembre

T

x Tabusteaux Jean 8 - Mai

x Triat Anne 14 Aout

x Triat Marie 13 Novembre

V

x Vaud Marie 23 - Mars